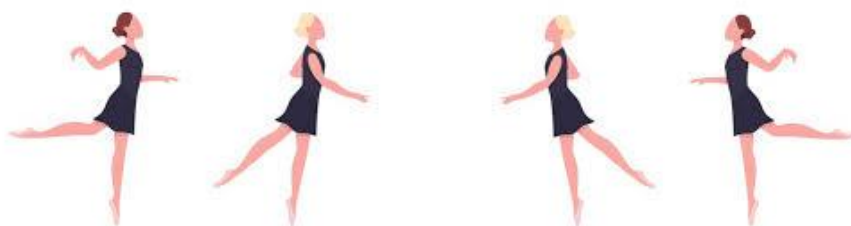


DOSSIER D'INSCRIPTION

Ecole de Danse

Adulte



Documents à fournir :

- × le certificat médical
- × une photo d'identité récente



Ecole de Danse

Document à conserver



→ **Fonctionnement :**

Voir le règlement intérieur de l'école de Danse

→ **Tarifs :**

Suivant délibération N°11 du conseil municipal du 14 juin 2022 :

	TARIFS ECOLE DE DANSE		
Tarifs mensuels			
Durée du cours	1h	1h15	1h30
Jazz/Classique/Contemporain	26,00 €	30,00 €	34,00 €
Perfectionnement/Supérieur			38,00 €
Tarifs trimestriels			
Durée du cours		45 min	
Eveil		70,00 €	
Tarifs à la séance			
		Carte 10 séances	
Adulte (hors jazz/classique/contemporain)		60,00 €	

REMISES COURS SUPPLEMENTAIRES* -50 % sur les cours supplémentaires

REMISES FAMILLE*

2ème enfant - 35 % sur le(s) cours du 2ème enfant

3ème enfant - 50 % sur le(s) cours du 3ème enfant

* réductions s'appliquant sur les moins élevés des tarifs

→ **Facturation :**

La facturation sera bimestrielle et à terme échu.

La carte 10 séances est valable uniquement pour l'année scolaire.

La facture sera transmise par courrier et à régler suivant les modes de paiement suivants :

- Par **carte bancaire** via le site PAYFiP
- Par **chèque bancaire** transmis au centre des Finances publiques de Bar-sur-Aube
- En **espèces** (jusqu'à 300€) ou par **carte bancaire** chez un buraliste ou un partenaire agréé (liste sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)

NOM et prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse complète	
☎ domicile	
☎ portable	
☎ professionnel	
Courriel	

Photo récente

Pendant **le temps des cours**, la ville de BAR-SUR-AUBE peut réaliser des photographies, enregistrements sonores ou des vidéos auxquelles vous pouvez être concerné.

A ce titre, elle peut être amenée à diffuser les documents ainsi créés sur le site internet de la Ville, sur les réseaux sociaux, pour des expositions, dans la presse ou dans le bulletin municipal :

- J'autorise la diffusion des photographies et/ou des vidéos prises lors des cours.
- Je refuse la diffusion des photographies et/ou des vidéos prises lors des cours.

Pendant **le spectacle de fin d'année**, la ville de BAR-SUR-AUBE fait appel à des prestataires extérieurs pour effectuer des photographies et un enregistrement vidéo auxquels vous pouvez être concerné.

A ce titre, les documents ainsi créés peuvent être vendus aux familles et publiés sur le site internet de la Ville, sur les réseaux sociaux, pour des expositions, dans la presse ou dans le bulletin municipal :

- J'autorise la diffusion des photographies et/ou des vidéos prises lors du spectacle.
- Je refuse diffusion des photographies et/ou des vidéos prises lors du spectacle.

Date et signature :

Utilisation de vos données personnelles

La ville de BAR-SUR-AUBE, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant aux services périscolaires ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité liée à votre enfant. Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de l'inscription. En aucun cas, elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà de la période d'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs « les petits baralbins ».

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), **vous bénéficiez** :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant,
- du droit à la portabilité de vos données,
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant,
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à la mairie par courrier ou par courriel à mairie@barsuraube.fr. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

consulter le site de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : <https://www.aqirhe.cdq54.fr/TDB/rgpd.aspx>